Calendrier de collecte 2025

À conserver toute l'année!

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS HAUT VAL D'ALZETTE

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

eclor
PLATEFORME DE TERRITOIRE INTELLIGENT
• PAYS HAUT VAL D'ALZETTE •

ccphva.com
ccphva

Janvier 2025

		Ordures ménagères	Recyclables
1	M	FÉRIÉ *(pas de collecte)*	FÉRIÉ
2	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
3	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
4	S	Aumetz, Rédange, Russange, Thil et *1	
5	D		
6	L	ALT 1	Aumetz, Thil, Ottange-Nondkeil
7	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
8	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
9	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
10	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
11	S		
12	D		
13	L	ALT 1	Boulange, Rédange, Russange
14	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
15	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	

REPORTS DE COLLECTE (pour cause de jour férié)
Aumetz, Rédange, Russange, Thil, Boulange (uniquement rues Amélie, Castor, impasses de la Croix, Peupliers, Troènes) : ordures ménagères : la collecte du mercredi 1er janvier est reportée au samedi 4 janvier.

La déchèterie et la régie de recettes sont fermées le mercredi 1er janvier.

Consignes de collecte des déchets ménagers

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

Répartition des collectes

	Ordures ménagères	Recyclables
Lundi	Audun-le-Tiche 1	**Semaine impaire :** Boulange, Rédange, Russange **Semaine paire :** Aumetz, Thil, Ottange-Nondkeil
Mardi	Audun-le-Tiche 2 Boulange, Villerupt 1 Centre	Villerupt 3 Cantebonne
Mercredi	Aumetz, Rédange, Russange, Thil et *1	
Jeudi	Ottange-Nondkeil	Audun-le-Tiche 1, Villerupt 2 Butte et *2
Vendredi	Villerupt 2 Butte, Villerupt 3 Cantebonne	Audun-le-Tiche 2, Villerupt 1 Centre

*1 **BOULANGE : uniquement rue Amélie, rue des Castors, impasse de la Croix, impasse des Peupliers et impasse aux Troènes.**

Attention ! Au 1er janvier 2025, un CHANGEMENT est opéré dans les zonages :
-*2 VILLERUPT : les voies suivantes, *rue Karl Marx, rue et impasse Lénine, rue des Glaïeuls, rue des Roses* et *rue du Général de Gaulle* passent en secteur Villerupt 2 Butte et sont dorénavant **collectées en recyclables le jeudi matin** à la place du mardi matin. **Pas de changement pour la collecte des ordures ménagères** qui reste le vendredi matin.

Résidents d'Audun-le-Tiche (ALT) et de Villerupt (VIL), rendez-vous en fin de calendrier pour connaître votre secteur !

Janvier 2025

	Ordures ménagères	Recyclables
16 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
17 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
18 S		
19 D		
20 L	ALT 1	Aumetz, Thil, Ottange-Nondkeil
21 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
22 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
23 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
24 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
25 S		
26 D		
27 L	ALT 1	Boulange, Rédange, Russange
28 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
29 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
30 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
31 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

Règles à respecter

Vous disposez d'un bac-poubelle noir individuel pour les ordures ménagères :
Vous devez déposer vos déchets en sac fermé dans ce bac et le présenter en bordure de chaussée, la veille au soir du jour de collecte, lorsque celui-ci est plein, en position **couvercle fermé** (aucun sac ne doit dépasser).
Je ne sors le bac que lorsqu'il est rempli !

Si, exceptionnellement, vous avez trop de déchets et que vous avez besoin de déposer un sac de 50L maximum à côté de votre bac, vous devez y coller un autocollant « Sac Famille + ». Ils sont en vente à la régie de recettes à 1€ l'unité.

Pour rappel, les personnes dont le bac doit rester constamment sur le trottoir doivent coller un autocollant jaune sur son couvercle et attacher à sa poignée une étiquette jaune pour qu'il soit collecté *(kit disponible en mairie sur simple demande).*

Vous êtes desservi·e par un Point d'Apport Volontaire (PAV) :
Vous pouvez y déposer vos ordures ménagères en sac fermé d'un volume maximum de 50L, grâce à votre badge d'accès fourni par la CCPHVA sur demande auprès de la régie de recettes, uniquement par mail à **regie-environnement@ccphva.com**

Les sacs d'ordures ménagères déposés au sol sans autocollant «Sac FAMILLE +» et les encombrants ne sont pas acceptés à la collecte. Ils sont considérés comme un dépôt sauvage, vous risquez donc une verbalisation ! Pour rappel, les encombrants sont à amener à la déchèterie.

La TEOMI

Le respect des consignes de tri permet de maitriser **sa Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative** (TEOMI), qui est directement intégrée à votre taxe foncière annuelle et basée sur votre production d'ordures ménagères de l'année précédente.

Retrouvez toutes les informations sur la TEOMI sur :
https://www.ccphva.com/la-teomi
Pour suivre votre production de déchets, connectez-vous à votre compte sur le portail Écocito :
https://ccphva.ecocito.com/Usager

www.ccphva.com

Février 2025

		Ordures ménagères	Recyclables
1	S		
2	D		
3	L	ALT 1	Aumetz, Thil, Ottange-Nondkeil
4	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
5	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
6	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
7	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
8	S		
9	D		
10	L	ALT 1	Boulange, Rédange, Russange
11	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
12	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
13	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
14	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
15	S		

Déchets acceptés en porte-à-porte et en PAV

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

→ Dans les ordures ménagères :

→ Et depuis le 1er juillet 2024, dans le sac biodéchets* :

**À retirer gratuitement auprès de votre mairie ou du service conteneurisation à la déchèterie communautaire.*

→ Dans le tri :

Emballages bien vidés, non lavés, séparés et non emboîtés !

** Si vous avez épuisé toute votre dotation annuelle gratuite de sacs transparents, des rouleaux supplémentaires sont en vente à la régie de recettes au tarif de 3€.*

Rappel

Février 2025

	Ordures ménagères	Recyclables
16 D		
17 L	ALT 1	Aumetz, Thil, Ottange-Nondkeil
18 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
19 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
20 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
21 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
22 S		
23 D		
24 L	ALT 1	Boulange, Rédange, Russange
25 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
26 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
27 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
28 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

Focus sur le tri des biodéchets

Conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020, le tri à la source des biodéchets – *déchets non dangereux et biodégradables issus du jardin ou de restes alimentaires de cuisine* – est généralisé en France depuis 2024. L'objectif de cette loi est de détourner le flux « biodéchets » alimentaires des déchets classiques d'ordures ménagères, et permettre à cette matière un retour au sol de qualité par une valorisation agronomique.

Premier réflexe : avant de jeter des aliments ou de composter, veillez surtout à éviter tout gaspillage alimentaire !

Solution 1 : **le compostage individuel ou collectif** (rendez-vous aux pages du mois de mai du calendrier pour tout savoir sur cette pratique).

Solution 2 : **la collecte séparée des biodéchets** mise en place sur le territoire par notre centre de traitement des déchets, le SMTOM.

- Récupérer son kit biodéchets* : rendez-vous à la déchèterie communautaire, aux horaires d'accueil **du service conteneurisation** : du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h (sauf le vendredi à 15h30).

** Le kit biodéchets est composé de rouleaux de sacs biodéchets, d'un bio-seau et du guide du tri. 1 par foyer.*

- Les déchets acceptés

Plus d'infos sur notre site internet : **ccphva.com/les-biodechets**

www.ccphva.com

Mars 2025

		Ordures ménagères	Recyclables
1	S		
2	D		
3	L	ALT 1	Aumetz, Thil, Ottange-Nondkeil
4	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
5	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
6	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
7	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
8	S		
9	D		
10	L	ALT 1	Boulange, Rédange, Russange
11	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
12	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
13	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
14	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
15	S		

La déchèterie communautaire

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

Bien que petit, notre territoire n'a pas à rougir de sa déchèterie car elle accepte de nombreuses catégories de déchets pour une valorisation optimale.

Tous les déchets sont acceptés SAUF :

les déchets acceptés en collecte, l'amiante et le fibrociment, les balles et cartouches de fusils, les bouteilles de gaz non vidées, les pièces automobiles, la terre végétale, les cadavres d'animaux, les panneaux photovoltaïques, les déchets industriels ou issus de l'agriculture.

Vous ne pouvez pas vous rendre à la déchèterie pour y déposer vos encombrants ?

→ Il est possible, moyennant paiement, de faire appel à l'association **AIPH** au **09 82 55 57 07**

Mars 2025

	Ordures ménagères	Recyclables
16 D		
17 L	ALT 1	Aumetz, Thil, Ottange-Nondkeil
18 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
19 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
20 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
21 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
22 S		
23 D		
24 L	ALT 1	Boulange, Rédange, Russange
25 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
26 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
27 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
28 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
29 S		
30 D		
31 L	ALT 1	Aumetz, Thil, Ottange-Nondkeil

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir!

Conditions d'accès

L'accès est gratuit pour les particuliers résidant sur le territoire de la CCPHVA, sur présentation du Pass' déchèterie. Il est limité à **25 passages par an et par foyer.** Tout passage supplémentaire sera facturé 4 €.

Si vous n'avez pas encore votre Pass', contactez le service conteneurisation :
☏ 03 57 88 00 04 / 07 50 55 27 11
✉ conteneurisation@ccphva.com

En cas de perte, contactez la régie de recettes :
☏ 06 81 49 97 94
✉ regie-environnement@ccphva.com
Facturé 10 €.

Depuis le 1er janvier 2023, les particuliers ont également accès avec leur Pass' à la déchèterie de Maxival située sur le long de la RD125 à Villers-la-Montagne.

L'accès à la déchèterie communautaire pour les professionnels dont le siège est sur le territoire de la CCPHVA est autorisé sur présentation du Pass' professionnel et moyennant paiement en fonction du volume de leurs déchets.

Les véhicules non ménagers (types Master, camionnettes, véhicules utilitaires) dont l'immatriculation relève d'un autre pays que la France n'ont pas accès à la déchèterie.

Retrouvez toutes les informations et le règlement de la déchèterie sur **ccphva.com/decheterie** et les horaires d'ouverture au verso du calendrier.

www.ccphva.com

Avril 2025

		Ordures ménagères	Recyclables
1	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
2	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
3	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
4	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
5	S		
6	D		
7	L	ALT 1	Boulange, Rédange, Russange
8	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
9	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
10	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
11	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
12	S		
13	D		
14	L	ALT 1	Aumetz, Thil, Ottange-Nondkeil
15	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

La régie de recettes

Afin de faciliter les démarches administratives, **une régie de recettes a été créée à la CCPHVA pour le paiement de services et de produits liés à la collecte et la prévention des déchets.**

Vous pouvez vous rendre à la régie de recettes pour acquérir :

- **Une serrure** pour votre bac-poubelle à 35 € *(serrure et pose incluse)*.
- **Un rouleau de 30 sacs de tri transparents** à 3 € *(supplémentaire à la dotation gratuite annuelle)*.
- **Un composteur** en plastique recyclé de 400 L à 20 €, 500 L à 25 € ou 600 L à 30 € pour adopter la pratique du compostage *(opération limitée à une seule participation par foyer)*.
- **Des autocollants "Sac Famille +"** pour le dépôt exceptionnel d'un sac d'un volume maximum de 50 L à côté de votre bac-poubelle : 1 € l'autocollant.

En cas de perte de votre Pass' déchèterie ou de votre badge d'accès au point d'apport volontaire, contacter également la régie de recettes.

Ouverture uniquement sur rendez-vous*
Contact : ☏ 06 81 49 97 94
✉ regie-environnement@ccphva.com
Adresse : Déchèterie Communautaire, le long de la RD16 entre Aumetz et Audun-le-Tiche.

** La régie de recettes sera fermée tous les jours fériés.*

Avril 2025

	Ordures ménagères	Recyclables
16 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
17 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
18 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
19 S		
20 D		
21 L	FÉRIÉ *(pas de collecte)*	FÉRIÉ *(pas de collecte)*
22 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
23 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
24 J	Ottange-Nondkeil, ↪ ALT 1	VIL 2 Butte
25 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
26 S		↪ ALT 1, Boulange, Rédange, Russange
27 D		
28 L	ALT 1	Aumetz, Thil, Ottange-Nondkeil
29 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
30 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	

↪ REPORTS DE COLLECTE (pour cause de jour férié)
ALT 1 : ordures ménagères : la collecte du lundi 21 avril est reportée au jeudi 24 avril.
ALT 1 : recyclables : la collecte du jeudi 24 avril est reportée au samedi 26 avril.
Boulange, Rédange, Russange : recyclables : la collecte du lundi 21 avril est reportée au samedi 26 avril.

La déchèterie et la régie de recettes sont fermées les vendredi 18 et lundi 21 avril.

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

Le service conteneurisation

Le service conteneurisation a été créé par la CCPHVA pour répondre à toutes les questions liées à la déchèterie, la collecte des déchets, les bacs-poubelles et les points d'apport volontaire.

Vous pouvez le contacter pour :
- → Un problème de collecte rencontré,
- → Signaler un dysfonctionnement sur un PAV,
- → Avertir d'un déménagement ou d'un emménagement,
- → La création d'un Pass' déchèterie,
- → Le retrait d'un kit biodéchets,
- → Le retrait de nouveaux sacs biodéchets supplémentaires.

Contact : ☎ 03 57 88 00 04 / 07 50 55 27 11
✉ conteneurisation@ccphva.com
Adresse : Déchèterie Communautaire, le long de la RD16 entre Aumetz et Audun-le-Tiche

La police de collecte intercommunale

Depuis le 1er septembre 2021, deux agents assermentés ont pris leur fonction afin de contrôler le respect des sorties des bacs-poubelles, des sacs de tri et des déchets déposés dans les PAV sur le circuit de collecte.

L'évacuation des déchets déposés au sol sur le circuit de collecte est facturée 200 € (tarif valable jusqu'à 1m³ et au-delà, il sera ajouté 100 € par m³ supplémentaire).

Contact :
☎ 07 72 51 75 54
✉ police.environnement@ccphva.com

Les dépôts sauvages hors du circuit de collecte restent de la compétence communale. Pour rappel, l'amende encourue pour un dépôt sauvage est de 450 € et peut aller jusqu'à 1500 € avec confiscation du véhicule !

www.ccphva.com

Mai 2025

		Ordures ménagères	Recyclables
1	J	FÉRIÉ *(pas de collecte)*	FÉRIÉ *(pas de collecte)*
2	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
3	S	↩ Ottange-Nondkeil	↩ ALT 1, VIL 2 Butte
4	D		
5	L	ALT 1	Boulange, Rédange, Russange
6	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
7	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
8	J	FÉRIÉ *(pas de collecte)*	FÉRIÉ *(pas de collecte)*
9	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
10	S	↩ Ottange-Nondkeil	↩ ALT 1, VIL 2 Butte
11	D		
12	L	ALT 1	Aumetz, Thil, Ottange-Nondkeil
13	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
14	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
15	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte

↩ REPORTS DE COLLECTE (pour cause de jour férié)

Ottange-Nondkeil : **ordures ménagères** : la collecte du jeudi 1er mai est reportée au samedi 3 mai.
ALT 1 et VIL 2 Butte : **recyclables** : la collecte du jeudi 1er mai est reportée au samedi 3 mai.
Ottange-Nondkeil : **ordures ménagères** : la collecte du jeudi 8 mai est reportée au samedi 10 mai.
ALT 1 et VIL 2 Butte : **recyclables** : la collecte du jeudi 8 mai est reportée au samedi 10 mai.

La déchèterie et la régie de recettes sont fermées les jeudis 1er et 8 mai.

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

Ça composte à la CCPHVA !

Technique simple et ancienne, le compostage permet de valoriser naturellement ses déchets alimentaires en compost, un engrais d'excellente qualité obtenu grâce à l'action des insectes et micro-organismes.

→ **Vous êtes en habitat individuel :** la CCPHVA vous propose d'acquérir un composteur de 400 à 600 L à prix réduit*. Pour procéder au paiement et récupérer votre composteur, contactez la régie de recettes au **06 81 49 97 94**.

→ **Vous êtes en habitat collectif :** vous souhaitez bénéficier d'un site de compostage au pied de votre immeuble ou au sein de votre quartier et être accompagné·e pour sa mise en place et son suivi, contactez le Pôle Environnement par mail à **environnement@ccphva.com** ou au **03 82 54 32 63**.

Avec le soutien de
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité
ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

La CCPHVA a acquis **un broyeur à végétaux** pour broyer le contenu des bennes à déchets verts. Le broyat ainsi obtenu permet de faire l'appoint de matières sèches sur les sites de compostage collectif. Si vous êtes intéressé·e pour récupérer du broyat gratuitement comme paillage et pour l'entretien de vos espaces verts, contactez également le Pôle Environnement *(cf. coordonnées ci-dessus)*.

** Opération limitée à une seule participation par foyer.*

Mai 2025

	Ordures ménagères	Recyclables
16 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
17 S		
18 D		
19 L	ALT 1	Boulange, Rédange, Russange
20 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
21 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
22 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
23 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
24 S		
25 D		
26 L	ALT 1	Aumetz, Thil, Ottange-Nondkeil
27 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
28 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
29 J	FÉRIÉ *(pas de collecte)*	FÉRIÉ *(pas de collecte)*
30 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
31 S	↪ Ottange-Nondkeil	↪ ALT 1, VIL 2 Butte

↪ REPORTS DE COLLECTE (pour cause de jour férié)
Ottange-Nondkeil : ordures ménagères : la collecte du jeudi 29 mai est reportée au samedi 31 mai.
ALT 1 et VIL 2 Butte : recyclables : la collecte du jeudi 29 mai est reportée au samedi 31 mai.

La déchèterie et la régie de recettes sont fermées le jeudi 29 mai.

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

Les règles à appliquer pour les sites de compostage collectif :

1. Les déchets biodégradables autorisés : épluchures de fruits et légumes, fleurs fanées (coupées), sachets de thé et marcs de café, coquilles d'œufs broyées, serviettes en papier usagées et petits cartons déchiquetés (de type boite à œufs).
2. Pensez à découper les gros morceaux (max 10 cm).
3. Apportez-les au composteur, répartissez-les dans le bac d'apport et mélangez en surface.
4. Recouvrez de matières sèches (mises à disposition sur site).

Sont interdits les déchets suivants : viandes, poissons, crustacés, pains, litières et crottes d'animaux, gazon et tout plastique (même les sacs biodégradables) !

Amis jardinier, tous au naturel !

- Privilégier les semences de variétés anciennes et rustiques adaptées au climat et au sol,
- Choisir les bonnes associations de plantes (ex : poireaux et carottes, laitues et radis, tomates et œillets d'indes...),
- Favoriser la présence des auxiliaires (insectes et petits mammifères) en diversifiant les haies ou avec des petits tas de bois pour les abriter,
- Utiliser du compost pour remplacer l'engrais,
- Protéger la terre en paillant son jardin,
- Arrêter d'utiliser des pesticides (face à leur incidence sur notre santé et sur l'environnement, la Loi TECV du 17 août 2015 interdit la commercialisation et la détention des produits phytosanitaires « de synthèse chimique » pour les jardiniers amateurs depuis le 1er janvier 2019).

Le brûlage des déchets verts est strictement interdit (article L541-21-1 du Code de l'Environnement). Ils sont soit à déposer à la déchèterie, soit à utiliser en paillage ou en compostage dans votre jardin.

www.ccphva.com

Juin 2025

		Ordures ménagères	Recyclables
1	D		
2	L	ALT 1	Boulange, Rédange, Russange
3	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
4	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
5	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
6	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
7	S		
8	D		
9	L	**FÉRIÉ** *(pas de collecte)*	**FÉRIÉ** *(pas de collecte)*
10	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
11	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
12	J	Ottange-Nondkeil **ALT 1**	VIL 2 Butte
13	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
14	S		**ALT 1, Aumetz, Thil, Ottange-Nondkeil**
15	D		

REPORTS DE COLLECTE (pour cause de jour férié)
ALT 1 : ordures ménagères : la collecte du lundi 9 juin est reportée au jeudi 12 juin.
ALT 1 : recyclables : la collecte du jeudi 12 juin est reportée au samedi 14 juin.
Aumetz, Thil, Ottange-Nondkeil : recyclables : la collecte du lundi 9 juin est reportée au samedi 14 juin.

La déchèterie et la régie de recettes sont fermées le lundi 9 juin.

Le verre, un déchet recyclable à 100 % et à l'infini !

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

Le verre se dépose dans les bornes à verre prévues à cet effet qui sont implantées sur tout le territoire de la CCPHVA.

Verre accepté

Bouteilles, pots et bocaux (sans bouchon, capsule et couvercle, qui eux vont au tri).

1 TONNE DE VERRE RECYCLÉ
=
½ TONNE DE CO_2 ÉCONOMISÉ

Éléments refusés

Vaisselle de table (verres, assiettes, plats), vitres, miroirs, ampoules, couvercles capsules et bouchons, porcelaine, faïence et céramique.

Retrouvez la cartographie interactive des bornes à verre sur **ccphva.com/les-bornes-verre-et-textiles**

Pour les habitants d'Audun-le-Tiche, Ottange-Nondkeil, Rédange et Russange, l'association **Verre J'espère** collecte gratuitement le verre en porte-à-porte. Vous trouverez leurs jours de collecte en fin de calendrier.
Les bénéfices liés à la vente du verre sont intégralement reversés à la **Ligue contre le Cancer**.

Juin 2025

	Ordures ménagères	Recyclables
16 L	ALT 1	Boulange, Rédange, Russange
17 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
18 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
19 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
20 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
21 S		
22 D		
23 L	ALT 1	Aumetz, Thil, Ottange-Nondkeil
24 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
25 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
26 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
27 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
28 S		
29 D		
30	ALT 1	Boulange, Rédange, Russange

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir!

Nouveauté *Cliiink* récompense le tri du verre

Le saviez-vous ? Des emballages en verre sont encore trop souvent retrouvés dans les sacs noirs d'ordures ménagères, ou même au pied des bornes à verre. Ce gâchis peut être évité ! La CCPHVA vous propose une toute nouvelle solution : ***Cliiink***, qui récompense les bons trieurs par des offres chez les commerçants partenaires. 27 box ont été déployées sur le territoire.

Comment ça marche ?

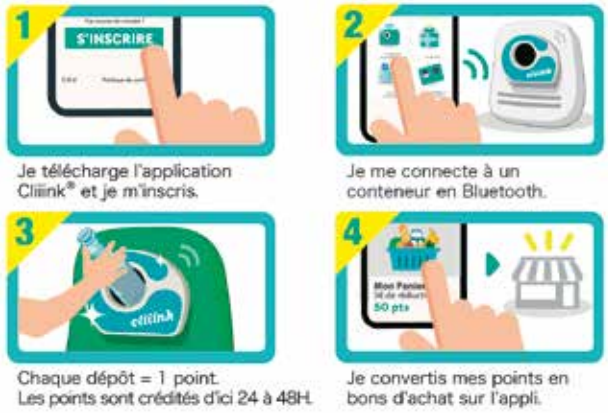

Retrouvez la localisation des box Cliiink sur la cartographie interactive des bornes à verre sur **ccphva.com/les-bornes-verre-et-textiles**

www.ccphva.com

Juillet 2025

		Ordures ménagères	Recyclables
1	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
2	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
3	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
4	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
5	S		
6	D		
7	L	ALT 1	Aumetz, Thil, Ottange-Nondkeil
8	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
9	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
10	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
11	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
12	S		
13	D		
14	L	FÉRIÉ *(pas de collecte)*	FÉRIÉ *(pas de collecte)*
15	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne

27

28

La déchèterie et la régie de recettes sont fermées le lundi 14 juillet.

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

Triez vos textiles !

Les consignes à suivre

Vous pouvez déposer

Vos **vêtements** et votre **linge de maison propres et secs** dans un sac fermé (30L)

Vos **chaussures liées par paire** et dans un sac fermé (30L)

Même usés, ils seront valorisés
MERCI

Ne déposez pas d'articles humides, ni souillés

Que deviennent vos dons ?

Vous trouverez l'emplacement des bornes implantées sur le territoire de la CCPHVA sur **refashion.fr/citoyen/fr/point-dapport**

La Vestiboutique de la Croix Rouge vous accueille à Audun-le-Tiche au 78 avenue Salvador Allende. Elle est ouverte chaque semaine, le mercredi et le vendredi, de 14h à 16h. Vous pouvez y trouver des vêtements d'occasion, enfants et adultes, à des tarifs symboliques (de 1 à 10 € selon le vêtement). Chaque achat permet d'aider l'association à acheter des denrées pour ses bénéficiaires.

Juillet 2025

	Ordures ménagères	Recyclables
16 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
17 J	Ottange-Nondkeil ALT 1	VIL 2 Butte
18 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
19 S		ALT 1, Boulange, Rédange, Russange
20 D		
21 L	ALT 1	Aumetz, Thil, Ottange-Nondkeil
22 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
23 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
24 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
25 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
26 S		
27 D		
28 L	ALT 1	Boulange, Rédange, Russange
29 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
30 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
31 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte

REPORTS DE COLLECTE (pour cause de jour férié)
ALT 1 : ordures ménagères : la collecte du lundi 14 juillet est reportée au jeudi 17 juillet.
ALT 1 : recyclables : la collecte du jeudi 17 juillet est reportée au samedi 19 juillet.
Boulange, Rédange, Russange : recyclables : la collecte du lundi 14 juillet est reportée au samedi 19 juillet.

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

Donnez une seconde vie à vos objets !

Vous souhaitez vous débarrasser de votre objet alors que celui-ci est encore en bon état ? Pensez à la vente ou au don, il aura ainsi une seconde vie et il fera le plaisir de son nouvel acquéreur.

La CCPHVA vous permet de **donner votre objet à la communauté Emmaüs de Peltre** grâce au conteneur du réemploi installé à la déchèterie communautaire.

Quelques sites officiels utiles :

- **epargnonsnosressources.gouv.fr** propose des conseils pratiques contre la surconsommation, un outil de diagnostic en ligne en cas de panne, des adresses pour prêter, louer ou acheter d'occasion...
- **longuevieauxobjets.ademe.fr** propose des outils numériques gratuits de sensibilisation au tri et à la consommation responsable qui valorisent les acteurs de l'économie circulaire.
- **artisanat.fr/annuaire-repar-acteurs** pour trouver des réparateurs les plus proches de chez vous si votre objet ne fonctionne plus.

www.ccphva.com

Août 2025

		Ordures ménagères	Recyclables
1	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
2	S		
3	D		
4	L	ALT 1	Aumetz, Thil, Ottange-Nondkeil
5	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
6	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
7	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
8	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
9	S		
10	D		
11	L	ALT 1	Boulange, Rédange, Russange
12	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
13	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
14	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
15	V	**FÉRIÉ** *(pas de collecte)*	**FÉRIÉ** *(pas de collecte)*

32

33

La déchèterie et la régie de recettes sont fermées le vendredi 15 août.

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

Mieux je trie les D3E, moins je pollue !

Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E) sont interdits dans les sacs-poubelle noirs ! Merci de les déposer obligatoirement dans les points de collecte proposés dans les grandes surfaces ou à la déchèterie.
Pour trouver un point de collecte près de chez vous rendez-vous sur www.ecosystem.eco

Les déchets électroniques contiennent des matériaux dangereux. Par exemple, un smartphone est composé de plus de 70 matériaux différents. Sachant que 65% des Français changent leur téléphone même lorsqu'il est encore fonctionnel, cela fait de bonnes raisons de recycler ! En déposant vos appareils dans les bornes Ecosystem, ceux-ci sont dépollués et les différents matériaux sont séparés afin d'être réutilisés. La matière connait alors une seconde vie.
Pour plus de confidentialité, vous pouvez également leur envoyer directement vos téléphones usagés gratuitement par la poste. Rendez-vous sur **www.jedonnemontelephone.fr**
Ecosystem emploie 7000 personnes en France, dont plus d'1/3 dans l'économie sociale et solidaire.
Trier correctement ces déchets, c'est éviter la pollution tout en favorisant l'emploi en France et la réinsertion !

Août 2025

	Ordures ménagères	Recyclables
16 S	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
17 D		
18 L	ALT 1	Aumetz, Thil, Ottange-Nondkeil
19 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
20 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
21 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
22 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
23 S		
24 D		
25 L	ALT 1	Boulange, Rédange, Russange
26 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
27 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
28 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
29 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
30 S		
31 D		

34

35

REPORTS DE COLLECTE (pour cause de jour férié)
VIL 2 Butte et VIL 3 Cantebonne : **ordures ménagères** : la collecte du vendredi 15 août est reportée au samedi 16 août.
ALT 2 et VIL 1 Centre : **recyclables** **:** la collecte du vendredi 15 août est reportée au samedi 16 août.

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir!

Et pour les gros appareils ?

Les lave-linge ou écrans plats sont encombrants. **Pour les recycler, amenez-les en déchèterie, ou profitez simplement de la reprise par le revendeur.**

La loi impose au vendeur de reprendre votre ancien appareil que ce soit pour un appareil retiré en magasin ou livré à domicile. Lors de l'achat, pensez à informer le vendeur que vous souhaitez aussi qu'il récupère votre ancien matériel. C'est le principe de **la « reprise 1 pour 1 »** !

Désormais, il existe même une reprise « 1 pour 0 » : certaines enseignes sont également contraintes par la loi de reprendre votre ancien appareil pour le recycler et cela sans obligation d'achat de votre part (si elle propose à la vente le même type d'appareils).

ecosystem
recycler c'est protéger

www.ccphva.com

Septembre 2025

		Ordures ménagères	Recyclables
1	L	ALT 1	Aumetz, Thil, Ottange-Nondkeil
2	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
3	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
4	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
5	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
6	S		
7	D		
8	L	ALT 1	Boulange, Rédange, Russange
9	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
10	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
11	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
12	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
13	S		
14	D		
15	L	ALT 1	Aumetz, Thil, Ottange-Nondkeil

36

37

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

Les piles ne se jettent pas à la poubelle !

Les piles comportent des matériaux nocifs pour l'environnement, c'est pourquoi **elles sont interdites dans vos poubelles.**

Vous pouvez les déposer à la déchèterie communautaire, au siège de la CCPHVA ou dans votre mairie, dans les boîtes dédiées, ou encore dans les bornes ecosystem à l'entrée des magasins.

Elles seront ensuite collectées par l'éco-organisme Corépile, qui les traitera dans le respect de l'environnement afin d'y extraire les différents métaux qui les composent.

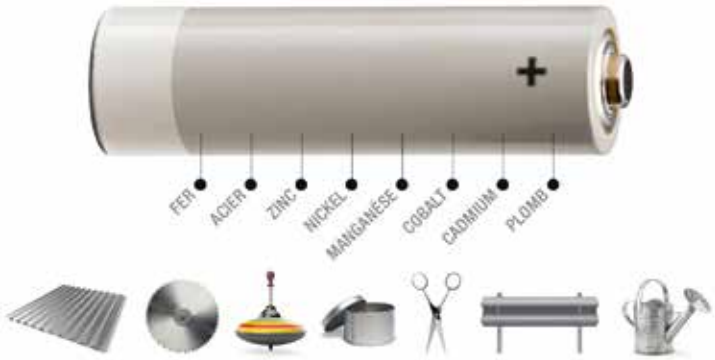

Pour plus d'informations et localiser tous les points de collecte autour de vous, consultez le site ***www.jerecyclemespiles.com***

Corépile

Septembre 2025

	Ordures ménagères	Recyclables
16 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
17 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
18 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
19 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
20 S		
21 D		
22 L	ALT 1	Boulange, Rédange, Russange
23 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
24 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
25 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
26 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
27 S		
28 D		
29 L	ALT 1	Aumetz, Thil, Ottange-Nondkeil
30 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir!

Les déchets d'activités de soin à risque infectieux

Si vous êtes un patient en auto-traitement et que vous utilisez des seringues, des aiguilles ou des cathéters pour vos soins, **ne les jetez surtout pas à la poubelle**, ils risqueraient de blesser ou de contaminer les agents de collecte !

Le saviez-vous ? Une nouveauté est testée notamment dans le Grand Est :

Les 12 autres catégories de piquants, coupants, tranchants (PCT) issus de dispositifs médicaux se trient toujours de la même façon dans la boîte à aiguilles habituelle. Ces boîtes sont disponibles gratuitement en pharmacie sur présentation de votre justificatif médical. Une fois remplie, votre boîte doit être déposée en pharmacie ou à la déchèterie communautaire dans la filière appropriée.

Pour plus d'informations et localiser tous les points de collecte autour de vous, consultez le site **www.dastri.fr**

DASTRI

www.ccphva.com

Octobre 2025

		Ordures ménagères	Recyclables
1	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
2	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
3	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
4	S		
5	D		
6	L	ALT 1	Boulange, Rédange, Russange
7	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
8	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
9	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
10	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
11	S		
12	D		
13	L	ALT 1	Aumetz, Thil, Ottange-Nondkeil
14	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
15	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

Que faire de vos déchets chimiques ?

Les déchets chimiques sont des déchets présentant un risque sanitaire une fois jetés. Ils concernent tous les déchets issus de produits chimiques qui comportent un risque pour la santé et l'environnement.
Ces déchets sont à déposer à la déchèterie afin qu'ils suivent une filière spécifique pour éviter tout risque durant leur collecte et leur transport. Ils seront ensuite traités dans le respect de l'environnement.

Attention, ne surtout pas mélanger les produits entre eux, et veillez à ce que leur contenant ne fuit pas.

Les pictogrammes suivants vous renseignent sur leur dangerosité :

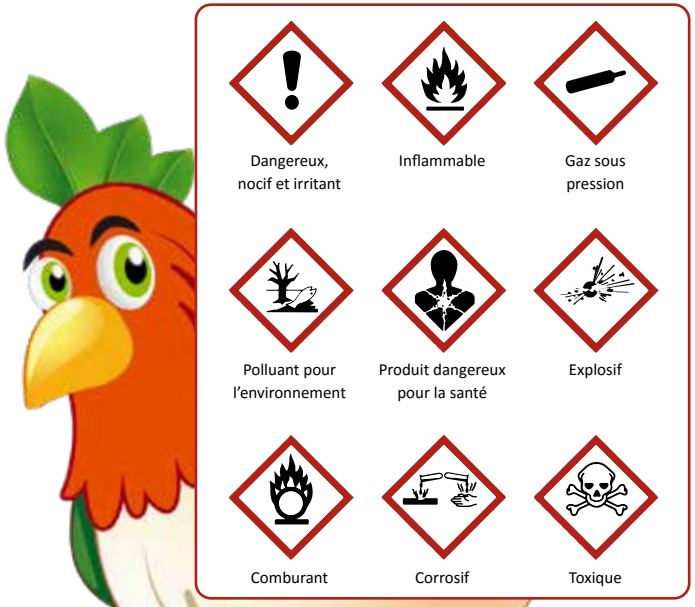

Octobre 2025

		Ordures ménagères	Recyclables
16	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
17	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
18	S		
19	D		
20	L	ALT 1	Boulange, Rédange, Russange
21	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
22	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
23	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
24	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
25	S		
26	D		
27	L	ALT 1	Aumetz, Thil, Ottange-Nondkeil
28	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
29	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
30	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
31	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre

42 43 44

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir!

Quels sont les produits chimiques ?

Sept familles d'usage sont concernées et acceptées en déchèterie :

- **Bricolage et décoration :** peinture, vernis, lasure, enduit, colle, résine, acétone, vaseline, cire, solvant, diluant...
- **L'entretien de la maison :** déboucheur de canalisation, ammoniaque, soude, acide, décapant, produit de traitement des matériaux...
- **L'entretien du véhicule :** filtre à huile, antigel, liquide de dégivrage, polish, liquide de refroidissement...
- **L'entretien du jardin :** engrais non organique, herbicide, insecticide...
- **Chauffage, cheminée, barbecue :** combustible, allume-feu, nettoyant, alcool à brûler...
- **L'entretien de la piscine :** chlore, désinfectant...
- **Outillages du peintre :** pinceau, brosse, rouleau, manchon, bac à peinture plat et recharges...

En cas de doute, renseignez-vous auprès du Pôle Environnement : ☎ 03 82 54 32 63
✉ environnement@ccphva.com

ECO DDS

Pour plus d'informations
www.ecodds.com

www.ccphva.com

Novembre 2025

		Ordures ménagères	Recyclables
1	S	FÉRIÉ	FÉRIÉ
2	D		
3	L	ALT 1	Boulange, Rédange, Russange
4	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
5	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
6	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
7	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
8	S		
9	D		
10	L	ALT 1	Aumetz, Thil, Ottange-Nondkeil
11	M	FÉRIÉ *(pas de collecte)*	FÉRIÉ *(pas de collecte)*
12	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil ↪ VIL 1, Centre	
13	J	Ottange-Nondkeil, ↪ ALT 2	VIL 2 Butte
14	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
15	S	↪ Boulange	↪ ALT 1, VIL 3, Cantebonne

45

46

↪ REPORTS DE COLLECTE (pour cause de jour férié)

VIL 1 Centre : **ordures ménagères** : la collecte du mardi 11 novembre est reportée au mercredi 12 novembre.
ALT 2 : **ordures ménagères** : la collecte du mardi 11 novembre est reportée au jeudi 13 novembre.
Boulange : **ordures ménagères** : la collecte du mardi 11 novembre est reportée au samedi 15 novembre.
ALT 1 : **recyclables** : la collecte du jeudi 13 novembre est reportée au samedi 15 novembre.
VIL 3 Cantebonne : **recyclables** : la collecte du mardi 11 novembre est reportée au samedi 15 novembre.

La déchèterie et la régie de recettes sont fermées les samedi 1er et mardi 11 novembre.

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

Stop à la pub !

Parfois mise à la poubelle sans même être lue, la publicité encombre les boîtes aux lettres et représente près de 40 kg de déchets par foyer et par an.

Si vous souhaitez ne plus recevoir de publicité, mais continuer à recevoir les publications institutionnelles, la CCPHVA vous propose son propre autocollant STOP PUB :

Ce STOP-PUB est à votre disposition au siège de la CCPHVA et dans les mairies.

Novembre 2025

	Ordures ménagères	Recyclables
16 D		
17 L	ALT 1	Boulange, Rédange, Russange
18 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
19 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
20 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
21 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
22 S		
23 D		
24 L	ALT 1	Aumetz, Thil, Ottange-Nondkeil
25 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
26 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
27 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
28 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
29 S		
30 D		

47

48

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir!

Mieux consommer, c'est agir !

En privilégiant les pratiques écoresponsables au quotidien, des changements s'opèrent :

- nous réduisons nos déchets,
- nous diminuons notre impact environnemental,
- nous incitons les enseignes à proposer davantage de produits plus respectueux de l'environnement.

Chaque geste compte !

Privilégier	Éviter
l'utilisation d'un cabas pour mettre vos courses, les produits vendus en vrac ou à la découpe, les produits réutilisables, concentrés ou les écorecharges, les contenants en verre plutôt qu'en plastique, les grands conditionnements pour les denrées non périssables, les produits locaux de saison, les produits recyclés et/ou répondant aux normes environnementales, les produits d'occasion.	les sacs plastiques jetables, les produits suremballés, les conditionnements individuels (gâteaux, sucrettes...), les produits à usage unique ou à courte durée de vie (lingettes, dosettes de café, vaisselle jetable, gants et rasoirs jetables...), les produits toxiques.

Pour réduire le gaspillage des ressources planétaires, pensez à acheter d'occasion ! Le site internet du Défi Rien de Neuf propose des conseils ainsi qu'une liste de sites de référence de l'économie circulaire, notamment les sites en ligne d'achat et de revente d'objets d'occasion : **riendeneuf.org/les-alternatives/**

www.ccphva.com

Décembre 2025

		Ordures ménagères	Recyclables
1	L	ALT 1	Boulange, Rédange, Russange
2	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
3	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
4	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
5	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
6	S		
7	D		
8	L	ALT 1	Aumetz, Thil, Ottange-Nondkeil
9	M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
10	M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
11	J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
12	V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
13	S		
14	D		
15	L	ALT 1	Boulange, Rédange, Russange

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

Le message des enfants

Chaque année des écoliers sont sensibilisés au tri et à la réduction des déchets ! Appris dès l'enfance, ces gestes deviennent alors automatiques pour les écocitoyens de demain.

Durant l'année scolaire 2023/2024, sur la totalité du territoire, notre ambassadrice du tri a formé **605 enfants** au tri et au compostage, lors de ses **28 ateliers de sensibilisation** (auprès d'écoles, associations ou périscolaires).

Merci à la classe des CP-CE1 de l'école Paul Langevin de Thil de l'an passé qui a réalisé, début juillet 2024, ce beau dessin des Super-Héros du tri, suite à cette sensibilisation. Un grand bravo à ces jeunes élèves motivés, car préserver la nature passe aussi par un meilleur tri !

Décembre 2025

	Ordures ménagères	Recyclables
16 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
17 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
18 J	Ottange-Nondkeil	ALT 1, VIL 2 Butte
19 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
20 S		
21 D		
22 L	ALT 1	Aumetz, Thil, Ottange-Nondkeil
23 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
24 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	
25 J	FÉRIÉ *(pas de collecte)*	FÉRIÉ *(pas de collecte)*
26 V	VIL 2 Butte, VIL 3 Cantebonne	ALT 2, VIL 1 Centre
27 S	↪ Ottange-Nondkeil	↪ ALT 1, VIL 2 Butte
28 D		
29 L	ALT 1	Boulange, Rédange, Russange
30 M	ALT 2, Boulange, VIL 1 Centre	VIL 3 Cantebonne
31 M	Aumetz, Rédange, Russange, Thil	

↪ REPORTS DE COLLECTE (pour cause de jour férié)
Ottange-Nondkeil : ordures ménagères : la collecte du jeudi 25 décembre est reportée au samedi 27 décembre.
ALT 1 et VIL 2 Butte : recyclables : la collecte du jeudi 25 décembre est reportée au samedi 27 décembre.

La déchèterie et la régie de recettes sont fermées les mercredi 24, jeudi 25 et vendredi 26 décembre.

Pensez à sortir vos déchets la veille au soir !

Les élus et le personnel de la Communauté de Communes Pays Haut Val d'Alzette vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année !

Après usage, n'oubliez pas d'apporter votre sapin en déchèterie.

www.ccphva.com

LES DEUX SECTEURS D'AUDUN-LE-TICHE

Audun-le-Tiche (ALT) 1

Impasse Anaïs
Rue d'Argonne
Route d'Aumetz
Rue des Bosquets
Rue du Colonel Bauret
Rue de la Croix Michel
Chemin des Dames
Rue Denis Papin
Rue Emile Mayrisch
Rue Francbois
Rue Frédéric Chopin
Rue Gambetta
Rue de la Gare
Rue du Général Leclerc
Rue Guynemer
Rue de la Halte
Rue du Horlet
Rue Jacques Prévert
Rue Jean Mermoz
Rue Jean-Baptiste Hilaire
Rue de la Libération
Rue de la Liberté
Allée Lucien Schaefer (du n°313 jusqu'à la rue du Luxembourg)
Rue du Luxembourg
Rue du Maréchal Foch
Rue Montrouge
Rue du Moulin
Rue Napoléon 1er
Impasse du Parc
Rue Paul Lancrenon
Allée des Peupliers
Rue Pierre Maître
Rue Pierre Sémard
Rue du Plateau
Rue de la Quielle
Rue de la République
Rue Robert Kruger
Rue du Rocher
Rue Saint Donat
Rue Saint Eloi
Quartier Saint Laurent
Rue Sainte Barbe
Impasse des Terres rouges
Rue des Terres rouges
Zac d'Alzette

Audun-le-Tiche (ALT) 2

Rue du 18 Juin 1940
Rue de l'Alzette
Rue André Malraux
Rue Benoit Frachon
Rue Bétiel
Place du Château
Rue de la Confiance
Rue du Coteau
Chemin de la Dell
Rue de l'Etang
Rue de la Faïencerie
Avenue de la Fonderie
Rue des Fontaines
Rue de la Forêt
Rue François Ponsin
Rue Georges Clémenceau
Impasse Gualdo Tadino
Lotissement Gualdo Tadino
Rue Jacques Duclos
Impasse Ladell
Rue de Lorraine
Allée Lucien Schaefer (jusqu'au n°313)
Rue du Mandelot
Rue du Maréchal Joffre
Rue de la Meuse
Rue de la Moselle
Rue de l'Orne
Rue Paul Roef
Rue Paul Valery
Rue des Poètes
Rue du Pré
Rue Rancy
Place Roland Marchesin
Rue Saint François
Rue Saint Michel
Avenue Salvator Allende
Rue de la Source
Chemin du tas de Sable
Rue du Vieux Colombier

Calendrier de collecte 2025 de l'association Verre J'espère

AUDUN-LE-TICHE (2e mercredi du mois à partir de 8 h)			
15 janvier	09 avril	09 juillet	08 octobre
12 février	14 mai	13 août	12 novembre
12 mars	11 juin	10 septembre	10 décembre

RÉDANGE-RUSSANGE (1er jeudi les mois impairs et 1er lundi les mois pairs à partir de 8 h)			
02 janvier	07 avril	03 juillet	06 octobre
03 février	12 mai	04 août	06 novembre
06 mars	02 juin	04 septembre	01 décembre

NONDKEIL-OTTANGE (dernier lundi & mardi du mois à partir de 8 h)			
27-28 janvier	28-29 avril	28-29 juillet	27-28 octobre
24-25 février	26-27 mai	25-26 aout	24-25 novembre
24-25 mars	23-24 juin	29-30 septembre	29-30 décembre

Contact : verrejespere@gmail.com - Verre J'espère

Vos verres seront nos dons à la ligue contre le cancer.

LES TROIS SECTEURS DE VILLERUPT

Villerupt (VIL) 1 Centre

Rue du 8 Mai 1945
Rue Albert 1er
Rue Albert Lebrun
Résidence de l'Alzette
Rue Anatole France
Rue Bernard d'Agostin
Cité des Belges
Cité Boulanger
Rue Carnot
Rue de la Commune de Paris
Rue Emile Curicque
Rue Ernest Renan
Rue Félix Hess
Cité Forges Basses
Rue François Georges
Rue Franklin Roosevelt
Cité Frontière
Rue Gambetta
Rue Garibaldi (jusqu'au salon de coiffure Bouclettes inclus)
Rue et Impasse Georges Clemenceau
Cité de la Goulotte
Rue Henri Barbusse
Rue Jean-Baptiste Marcet
Place Jeanne d'Arc
Rue Joseph Ferry
Rue Jules Vallès
Rue Laval-Dieu
Rue du Maréchal Foch
Rue du Maréchal Joffre
Allée des Marronniers
Rue de Metz
Rue du Moulin
Cité de Mulhouse
Rue de la Paix (n°2 et n°4)
Rue Paul Eluard
Rue Pouyer Quertier
Rue Raymond Poincaré
Cité Saint Charles
Cité Saint Ernest
Cité Saint Félix
Rue Saint Victor
Place Sainte Claire
Rue Salvator Allende
Quartier des Sapins
Rue Pierre Sémard
Rue de Verdun
Rue Victor Hugo

Villerupt (VIL) 2 Butte

Rue des Acacias
Rue Alfred Mézières
Rue Charles Fourrier
Rue des Châtaigniers
Rue des Chênes
Rue Emile Babeuf
Rue Erckman Chatrian
Rue Garibaldi
Rue du Général de Gaulle *NOUVEAU*
Rue des Glaïeuls *NOUVEAU*
Rue Jean d'Alembert
Rue Jean Racine
Rue Karl Marx *NOUVEAU*
Rue et impasse Lénine *NOUVEAU*
Rue et Impasse de la Marne
Rue Molière
Rue des Peupliers
Rue des Platanes
Rue Pierre Corneille
Rue René Descartes
Rue des Roses *NOUVEAU*
Rue Saint Simon
Rue de Strasbourg
Rue des Tilleuls

Villerupt (VIL) 3 Cantebonne

Rue du 11 Novembre 1918
Rue du 19 Mars 1962
Rue Achille Bertin
Rue Alfred de Musset
Rue Alphonse de Lamartine
Rue des Bégonias
Rue Blaise Pascal
Rue des Bleuets
Rue des Camélias
Rue Carl Von Linne
Rue du Commandant Braine
Rue Danielle Casanova
Rue des Dahlias
Rue des Déportés
Impasse Diane Fossey
Rue Emile Zola
Rue François Raspail
Allée Georges Brassens
Rue du Haut Poirier
Rue Henri Wallon
Rue Honoré de Balzac
Chemin de la Heute
Rue Jacques Prévert
Rue des Jasmins
Rue Jean de la Fontaine
Rue Jean Macé
Rue Jean Moulin
Rue Jean Rermann
Rue Jean-Henri Fabre
Rue Jean-Jacques Rousseau
Rue Jean-Paul Marat
Rue Jean-Pierre Timbaud
Place Joliot-Curry
Rue Jules Michelet
Rue Jules Renard
Avenue de la Libération
Rue Loucheur
Rue Louis Pasteur
Rue Louis Saint Juste
Rue Louri Gagarine
Rue Lucien Clavel
Rue des Lys
Rue Marcel Paul
Rue Maximilien de Robespierre
Rue des Merles
Rue Michel de Montaigne
Rue Mon Logis
Rue Nelson Mandela
Rue des Oiseaux
Rue d'Oradour
Rue de la Paix
Rue Paul Nicou
Rue Paul Vaillant Couturier
Rue Paul Verlaine
Rue Pierre Beaumarchais
Rue Pierre Mendes-France
Rue Pierre de Ronsard
Rue Raoni Metuktire
Rue René Cassin
Avenue René Grandpierre
Rue de Riesa
Rue Rigoberta-Menchu
Rue Romain Rolland
Allée des Tulipes
Rue Victor Lemoine
Allée des Violettes

PÔLE ENVIRONNEMENT
03 82 54 32 63
environnement@ccphva.com

SERVICE CONTENEURISATION
03 57 88 00 04 / 07 50 55 27 11
conteneurisation@ccphva.com

RÉGIE DE RECETTES
06 81 49 97 94
regie-environnement@ccphva.com

POLICE DE COLLECTE INTERCOMMUNALE
07 72 51 75 54
police.environnement@ccphva.com

LOCALISATION

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE

	Période Hivernale Du 1er novembre au 28 (ou 29) février		Période Estivale Du 1er mars au 31 octobre	
	MATIN	APRÈS-MIDI	MATIN	APRÈS-MIDI
Lundi	10h - 11h45	14h - 16h45	10h - 11h45	13h45 - 17h45
Mardi	10h - 11h45	14h - 16h45	10h - 11h45	13h45 - 17h45
Mercredi	10h - 11h45	14h - 16h45	10h - 11h45	13h45 - 17h45
Jeudi	FERMETURE		FERMETURE	
Vendredi	10h - 11h45	14h - 16h45	9h - 11h45	13h45 - 17h45
Samedi	9h30 - 16h45 / NON STOP		9h - 17h45 / NON STOP	

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
PAYS HAUT VAL D'ALZETTE

TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

eclor

Imprimé sur papier recyclé - Imprimerie KLEIN Knutange

AUDUN-LE-TICHE | AUMETZ | BOULANGE OTTANGE | RÉDANGE | RUSSANGE | THIL | VILLERUPT